

NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 1 sur 13

EXAMEN ÉCRIT D'ARBITRE FÉDÉRAL - Session 1-2021

TRONC COMMUN

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Cette épreuve concrétise les compétences relatives aux modules TRONC COMMUN acquises au cours de votre formation d'Arbitre Fédéral.

Si vous remplissez ce questionnaire c'est que vous êtes titulaire des modules I à V des formations d'Arbitres Fédéraux, félicitations et bon travail.

La C.N.A.

L'épreuve qui suit comporte une partie Q.C.M. (50 questions) sur les modules de 2 à 5 et une partie questions basiques (10 questions) avec réponses courtes directement basées sur les modules précédents. La partie Q.C.M. vous invite à répondre par **une** proposition à chacune des questions posées. Il ne peut y avoir qu'une bonne réponse aux propositions des Q.C.M. : "VRAI", "FAUX" ou l'une des réponses proposées (vous ne devez pas introduire de notions telle que : ça dépend... !).

A chacune des questions de la seconde partie, vous devez répondre par une courte phrase sans autre développement.

Pour répondre :

- Vous rendrez la liasse de feuilles support des questions après l'avoir complétée.
- Si les espaces dévolus aux réponses s'avéraient insuffisants vous utiliserez des feuilles blanches format A4, en repérant sans ambiguïté les questions auxquelles elles se rapportent.
- Ne rien écrire en dehors du cadre.
- Utiliser obligatoirement un stylo de couleur noire

Merci de penser aux correcteurs et d'écrire lisiblement
(une copie illisible ne sera pas corrigée)

Vos NOM et PRÉNOM doivent être portés sur toutes les feuilles réponse, **au recto et au verso**, les liasses devant être dissociées pour numérisation.

N'ÉCRIVEZ PAS DANS LES 4 CM SUPÉRIEURS DE VOS FEUILLES PERSONNELLES D'AUTRES ÉLÉMENTS QUE VOS NOM, PRÉNOM.

Les épreuves devant être "anonymes", il ne pourra être toléré de signes distinctifs apposés par le candidat arbitre sur aucune des feuilles.

Le temps alloué pour l'épreuve est de deux heures (2h)

IMPORTANT

La partie "QCM" comporte :

- 20 questions sur le module 2
- 5 questions sur le module 3
- 5 question sur le module 4
- 20 questions sur le module 5.

Soit 50 questions valant chacune 1 point,

La partie "Questions Ouvertes" comporte 10 questions notées chacune sur 5 points
soit un total général de 100 points.

Pour être admis, le candidat devra obtenir un minimum de 70 points, correspondant à 14/20



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 2 sur 13

Module II

1 – Les membres de la CNA

- sont obligatoirement PCRA
- sont obligatoirement membres du comité directeur de la FFTA.
- sont des arbitres expérimentés

2 – Un arbitre qui vient de réussir son examen et de prêter serment peut dès le mois suivant :

- Être arbitre responsable d'une compétition dominicale
- Être arbitre sur une compétition nationale
- Être arbitre responsable d'une compétition nationale

3 – Un arbitre désigné pour arbitrer une compétition

- ne peut en aucune façon y participer en tant que compétiteur
- peut y participer en tant que compétiteur sans aucune réserve
- peut participer à un départ en tant que compétiteur à condition de ne pas y être impliqué en situation d'arbitre

4 – En cas d'absence d'arbitre lors d'une compétition

- le concours ne peut pas être officiel.
- le concours peut rester officiel et être géré par le jury d'appel
- le concours peut rester officiel et être géré par le président du club organisateur.

5 – Parmi les équipements ci-dessous lequel doit être fourni par le club organisateur :

- le chronomètre.
- la loupe
- le peson pour les arcs à poulies



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

Page 3 sur 13

N° d'anonymat

:

6 – Pendant la compétition quel point n'est pas de la responsabilité de l'arbitre

- faire respecter les consignes de sécurité.
- guider les nouveaux compétiteurs.
- vérifier que les tarifs de la buvette restent raisonnables.

7 – Après la compétition l'arbitre doit

- signer les qualifications
- récupérer le rapport établi par le président du jury pour le classer dans ses archives
- transmettre le rapport d'arbitre au bureau des sport de la fédération

8 – le Directeur des tirs

- est chargé de constituer le jury d'appel
- est responsable de la sécurité
- est responsable du greffe

9 – Lors d'une compétition dominicale, les entraineurs peuvent monter aux cibles

- à chaque volée
- uniquement aux volées d'entraînement
- jamais

10 – Le jury d'appel

- doit obligatoirement comporter dans ses membres au moins un arbitre n'officiant pas sur la compétition
- est composé de 5 membres au moment où il se réunit
- est composé de 3 membres au moment où il se réunit

11 – Les feuilles de marques :

- doivent être contrôlées par l'archer à la fin de chaque volée
- doivent utiliser le modèle proposé par la fédération dans le livre des règlements
- doivent être conservées par un arbitre en fin de compétition



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

Page 4 sur 13

N° d'anonymat

:

12 – un archer n'ayant pas pu tirer les 3 dernières volées de la phase de qualification

- ne pourra pas participer aux phases éliminatoires
- ne sera pas classé dans la compétition
- sera classé avec son score.

13- Le jury d'appel est nommé par :

- L'arbitre responsable de la compétition.
- L'organisateur.
- Le comité départemental

14 – Pour les épreuves individuelles ou par équipe, les entraîneurs ou capitaine d'équipe, par rapport aux personnes encadrées :

- doivent être obligatoirement licenciés dans le même club.
- peuvent être licenciés dans n'importe quel club
- peuvent avoir une licence découverte

15 – Concernant la tenue vestimentaire d'un archer

- s'il porte un vêtement de pluie, celui-ci doit être marqué du logo de son club.
- il peut porter les chaussures de son choix, sans restriction.
- il doit porter des chaussures fermées

16 – Le Directeur des Tirs (DoS) aperçoit un enfant qui déboule sur le terrain de compétition.

Il doit arrêter le tir par :

- 5 coups de sifflet minimum.
- 4 coups de sifflet minimum.
- 3 coups de sifflet minimum.

17 – dans l'équipement des archers sur le pas de tir, lequel de ces équipements est autorisé

- un indicateur de vent électronique
- un indicateur électronique de stabilité
- un tissu léger attaché à l'arc pour indiquer la force du vent



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

Page 5 sur 13

N° d'anonymat

:

18 – De quelles couleurs sont les panneaux de contrôle des temps de tir (en cas de panne des feux) :

- 1 panneau avec une face jaune et une face striée jaune et noir
- 1 panneau avec une face jaune et une face rouge
- 1 panneau avec une face verte et une face jaune

19 – Lors d'une compétition dominicale, une demande de jury d'appel doit être déposée obligatoirement :

- oralement dans les 15 minutes qui suivent la fin des tirs.
- par écrit dans les 15 minutes qui suivent la fin des tirs.
- par écrit dans les 10 minutes qui suivent la fin des tirs.

20 – A l'âge de 10 ans un poussin peut :

- tirer uniquement en catégorie Poussin
- être surclassé en catégorie Benjamin à condition de posséder 1 certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tir à l'arc établi par un médecin agréé par la FFTA
- être surclassé en catégorie Benjamin à condition de posséder 1 certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tir à l'arc et d'un certificat de surclassement tous deux établis par un médecin agréé par la FFTA



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 6 sur 13

MODULE III

1 – Le double sur classement

- n'est pas autorisé
- est autorisé pour les cadets souhaitant se mesurer au senior 1
- est autorisé pour les seniors 3 souhaitant être classé en senior 1.

2 – Un archer né en novembre 2008 est pour la saison 2021 classé en :

- Benjamin
- Minime
- Cadet

3 – Un poussin peut titrer en compétition dès l'âge de 8 ans

- en arc classique de moins de 18 livres et arc à poulies de moins de 15 livres
- en arc classique sans limitation de puissance
- en arc classique limitée à 18 livres sauf si certificat médical d'un médecin agréé FFTA

4 – Aux buvettes de nos compétitions, la vente d'alcool est :

- strictement interdite aux buvettes de nos compétitions
- strictement interdite aux compétiteurs
- autorisée mais soumis à l'affichage d'une licence provisoire

5 – Concernant le contrôle anti-dopage pour la pratique du tir à l'arc en compétition

- Seul le taux d'alcoolémie peut être vérifié
- Le taux d'alcoolémie peut être vérifié par un représentant des forces de l'ordre
- Le taux d'alcoolémie peut être vérifié par un médecin mandaté



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 7 sur 13

MODULE IV

1 - En France, quelles sont les fédérations délégataires de mission de service publique pour l'organisation du tir à l'arc :

Toutes les fédérations sportives ont cette délégation.

FFHB – FFA.

FFTA – FFH – FFSA.

2 - Qui est habilité à délivrer une carte de classification à un archer en situation de handicap locomoteur ? :

La FFH.

Tout docteur en médecine.

Un médecin agréé FFTA.

3 - Un archer en situation de handicap inscrit à une compétition sélective de Tir en Salle en pratique ordinaire (selon les règlements FFTA) :

Sera classé dans la catégorie FFTA correspondante (âge, sexe, arme).

Fera uniquement l'objet d'un classement spécifique (W1, W2, Open, B1...).

Ne fera pas l'objet d'un classement FFTA (scores non enregistrés dans le système fédéral).

4 - En tir extérieur, lors d'une compétition par équipe, un archer en fauteuil roulant :

Ne peut pas participer aux matchs par équipe.

Peut se positionner sur la ligne de tir avant le début du match.

Doit débiter le match dans l'emplacement réservé à son équipe derrière la ligne de 1m.

5 - Un spoteur qui assiste un archer en situation de handicap visuel pendant une compétition :

Peut régler le viseur de l'archer à tout moment.

Ne peut régler le viseur de l'archer qu'entre les volées.

Doit se limiter à indiquer à l'archer la valeur de la flèche qu'il vient de tirer.



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 8 sur 13

MODULE V

1 - En Tir Nature, les flèches des archers ont la particularité d'être baguées :

- Vrai.
- Faux.

2 - En Tir campagne, de combien de temps un archer dispose pour tirer une volée de 3 flèches ?

- 2 minutes
- 3 minutes
- 4 minutes

3 – Quelle est la valeur maximale d'une volée en Tir en Campagne :

- 30 points.
- 22 points.
- 18 points.

4 - En Tir Extérieur, le temps de tir dont dispose une équipe mixte pour tirer ses 4 flèches est de :

- 120 secondes.
- 80 secondes.
- 60 secondes.

5 - En tir Campagne lors d'un concours dominical, à la fin du parcours, deux archers de la même catégorie sont à égalité, pour les départager :

- Je regarde celui qui a totalisé le plus de points sur les distances inconnues.
- Je regarde celui qui à tirer le plus près du centre sur la dernière cible.
- Je regarde le total de 6 et si égalité je regarde le total de 5.



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 9 sur 13

6 - En tir en Salle, le système électronique de chronométrage tombe en panne lors des phases finales. Vous devez gérer le tir d'un duel au sifflet. Quelle est la bonne méthode ?

- 1 coup pour préparer les archers, 1 coup pour aller sur la ligne de tir, 1 coup pour débiter le tir, 2 coups pour finir la volée.
- 1 coup pour aller sur la ligne de tir, 2 coups pour débiter le tir, 3 coups pour finir la volée.
- 1 coup pour aller sur la ligne de tir, 2 coups pour débiter le tir, 1 coup pour signaler les 30 secondes, 3 coups pour finir la volée.

7 - En tir Campagne, une flèche qui se plante dans la croix du blason vaut :

- 10 points.
- 6 points.
- 11 points.

8 - En tir en salle, une flèche qui percute une autre flèche et tombe au sol

- prend la valeur de la flèche percutée
- garde sa propre valeur (M)
- peut être tirée à nouveau

9 - En Tir extérieur, le signal visuel jaune indique aux archers :

- Les 10 secondes pendant lesquelles ils doivent rejoindre la ligne de tir.
- Que le match se déroule en tir alterné (20 secondes de tir).
- Que le temps de tir est dans ses 30 dernières secondes.

10 - En Tir extérieur, le marqueur devra inscrire à la fin de chaque volée :

- La valeur de chaque flèche dans l'ordre décroissant.
- La valeur de chaque flèche en ordre croissant.
- Le nombre total de 9 et de 10.



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

Page 10 sur 13

N° d'anonymat

:

11 - Pour résoudre une égalité lors du tir par équipes en tir extérieur, chaque équipe se voit allouer (pour tirer ses 3 flèches) un temps de :

- 1 minute.
- 2 minutes.
- 4 minutes.

12 - En Beursault, quel est le temps dont dispose un archer pour tirer 1 flèche ? :

- 40 secondes.
- 60 secondes.
- 80 secondes.

13 - En Tir Beursault, une flèche plantée dans le 2 touche le cordon entre le 1 et le 2 :

- Marque 2 points.
- Marque 1 point.
- Doit être tirée à nouveau.

14 - En Parcours Nature, quel est le temps maximum dont dispose un Cadet Tir Libre pour tirer une volée ? :

- 30 secondes.
- 45 secondes.
- 1minute 30 secondes.

15 - En tir 3D, l'arbitre démarre le chronomètre :

- Dès que l'archer quitte le pas d'attente.
- Dès que l'archer a rejoint son pas de tir.
- Dès que l'archer touche le piquet de tir.



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

Page 11 sur 13

N° d'anonymat

:

16 - En Tir 3D, quel est le temps maximum dont dispose un Cadet Tir Libre pour tirer une volée ? :

- 30 secondes.
- 45 secondes.
- 1 minute 30 secondes.

17 - En Tir 3D, la valeur maximale que peut atteindre une volée est de :

- 20 points.
- 22 points.
- 33 points.

18 - À la fin d'une séquence de tir en Run Archery, pour chaque cible non atteinte, l'archer devra :

- Courir une boucle de pénalité.
- Effectuer 10 pompes.
- Être sanctionné d'une pénalité de 30 secondes.

19 - Lors d'un match en tir alterné en Tir à l'Arc Extérieur, pour tirer une flèche, un archer dispose de :

- 20s
- 30s
- 40s

20 - Lors d'un match de DR (Division Régionale) de combien de temps dispose une équipe pour tirer ses flèches

- 60s
- 120s
- 240s



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 12 sur 13

QUESTIONS OUVERTES

1 - En Tir Campagne, à quoi ressemble un blason ? Précisez le nombre de zones de score et leurs couleurs.

1 à 4 noires.
5 et 6 jaunes

2.- Citez 2 points importants qui doivent figurer sur la carte de classification (point concernant les conditions de tir) :

- l'autorisation d'usage d'une assistance mécanique ou humaine
- le type d'assistance (tabouret, prothèse, fauteuil, accessoires, ...)
- la nécessité de la station permanente au pas de tir (de l'archer ou de son assise).

3. - En Tir extérieur, qui doit signer les feuilles de marque à la fin de la distance ou de la compétition ?

Le tireur et le marqueur.

4. - Donnez trois conditions empêchant d'être membre du jury d'appel d'une compétition.

Ne pas être licencié à la FFTA
Arbitrer ou participer à la compétition
Avoir de liens familiaux avec le président de la commission des arbitres

5.- Que permet la licence "Découverte" ?

La pratique en club et uniquement dans le club ayant délivré la licence.

6 – A quoi s'expose un archer qui refuse de se rendre à un contrôle anti-dopage, après en avoir été averti selon les règles ?

Un refus est considéré comme un contrôle positif, et de ce fait être passible de sanction disciplinaire



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

Page 13 sur 13

N° d'anonymat

:

- 7 - Lors des phases finales (duels) d'un championnat régional, de combien de temps dispose un archer pour exprimer l'intention de déposer une réclamation ?

Dans les 5 minutes qui suivent le match

- 8 - En cas de transfert d'un archer d'un club à un autre après le 30 novembre, que cela implique-t-il pour lui en termes de participation aux compétitions par équipe ?

Le transfert après le 30 novembre permet à l'archer de tirer en individuel pour son club, mais ne permet d'entrer dans la composition d'aucune équipe de son nouveau club, quelle que soit la discipline concernée. Sauf équipes de Région ou de Département s'il n'en change pas

- 9 - En Tir Nature, quel est le maximum de points qu'un archer peut marquer par cible ?

35 points

- 10 - Quelles sont les conditions pour qu'un arbitre soit déclaré actif ?

Avoir une licence en cours prise avant le 15 octobre de l'année sportive
Avoir suivi une formation continue dans les 14 mois suivant la dernière formation
Avoir effectué au moins deux arbitrages dans l'année sportive précédente.

